

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Syndicat mixte - SYMEVAD (1)
AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20000720100037

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE HENIN BEAUMONT

M 14

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : PRINCIPAL (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	21
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	22
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	26
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	28
A4 - Etat des provisions	29
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	30
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	31
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	33
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	35
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	36
A10.3 - Opérations liées aux cessions	37
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	38
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	39

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	40
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	43
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	44
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	45
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	46
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	47
C3.6 - Identification des flux croisés	49
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	50

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 62321	SYMEVAD PRINCIPAL	CA 2022
----------------------------	------------------------------------	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	321 554
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement	97,38 %	0,00 %
2	Produit d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement	16,33 %	0,00 %
3	Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement	82,64 %	0,00 %
4	Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut	0,00 %	0,00 %
5	Encours de la dette	0,00	0

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	36 228 703,16	G	36 925 189,73
	Section d'investissement	B	4 812 401,30	H	3 417 054,30

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	1 368 176,20 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	3 133 890,03 (si excédent)

TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	41 041 104,46	= G+H+I+J	44 844 310,26
--------------------------------	--	-----------	---------------	-----------	---------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	36 228 703,16	= G+I+K	38 293 365,93
	Section d'investissement	= B+D+F	4 812 401,30	= H+J+L	6 550 944,33
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	41 041 104,46	= G+H+I+J+K+L	44 844 310,26

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	K
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	0,00
010	Stocks (4)	0,00	L
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	31 743 083,26	28 614 590,33	1 684 674,22	0,00	1 443 818,71
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 414 165,00	1 399 624,26	0,00	0,00	14 540,74
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	110 759,60	101 358,52	0,00	0,00	9 401,08
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		33 268 007,86	30 115 573,11	1 684 674,22	0,00	1 467 760,53
66	Charges financières	863 821,00	787 798,25	72 555,27	0,00	3 467,48
67	Charges exceptionnelles	195 850,00	142 678,25	45 000,00	0,00	8 171,75
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	500,00	0,00			500,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		34 328 178,86	31 046 049,61	1 802 229,49	0,00	1 479 899,76
023	Virement à la section d'investissement (2)	22 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	3 380 424,06	3 380 424,06			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 402 424,06	3 380 424,06			22 000,00
TOTAL		37 730 602,92	34 426 473,67	1 802 229,49	0,00	1 501 899,76
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	7 776,92	0,00	0,00	-7 776,92
70	Produits services, domaine et ventes div	9 000,00	9 475,00	775,00	0,00	-1 250,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	30 071 002,27	28 229 684,54	1 871 321,81	0,00	-30 004,08
75	Autres produits de gestion courante	5 463 597,41	5 475 039,57	463 208,97	0,00	-474 651,13
Total des recettes de gestion courante		35 543 599,68	33 721 976,03	2 335 305,78	0,00	-513 682,13
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	319 152,54	368 215,42	0,00	0,00	-49 062,88
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	18,00			-18,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		35 862 752,22	34 090 209,45	2 335 305,78	0,00	-562 763,01
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	499 674,50	499 674,50			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		499 674,50	499 674,50			0,00
TOTAL		36 362 426,72	34 589 883,95	2 335 305,78	0,00	-562 763,01
Pour information		(3) 1 368 176,20				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 058 520,35	121 879,05	0,00	936 641,30
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 408 654,00	1 204 366,11	0,00	204 287,89
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 788 300,24	4 000,00	0,00	1 784 300,24
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	4 255 474,59	1 330 245,16	0,00	2 925 229,43
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 992 239,00	2 970 237,69	0,00	22 001,31
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	2 992 239,00	2 970 237,69	0,00	22 001,31
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	5 385,00	5 381,45	0,00	3,55
	Total des dépenses réelles d'investissement	7 253 098,59	4 305 864,30	0,00	2 947 234,29
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	499 674,50	499 674,50		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	6 862,50	6 862,50		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	506 537,00	506 537,00		0,00
	TOTAL	7 759 635,59	4 812 401,30	0,00	2 947 234,29
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	110 000,00	23 310,00	0,00	86 690,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 100 000,00	0,00	0,00	1 100 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 210 000,00	23 310,00	0,00	1 186 690,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	250 000,00		0,00	
	Total des recettes financières	250 000,00	0,00	0,00	250 000,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	6 459,00	6 457,74	0,00	1,26
	Total des recettes réelles d'investissement	1 466 459,00	29 767,74	0,00	1 436 691,26
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	22 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	3 380 424,06	3 380 424,06		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	6 862,50	6 862,50		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 409 286,56	3 387 286,56		22 000,00
	TOTAL	4 875 745,56	3 417 054,30	0,00	1 458 691,26

SYMEVAD - PRINCIPAL - CA - 2022

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 3 133 890,03			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	30 299 264,55		30 299 264,55
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 399 624,26		1 399 624,26
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	101 358,52		101 358,52
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	860 353,52	0,00	860 353,52
67	Charges exceptionnelles	187 678,25	0,00	187 678,25
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	3 380 424,06	3 380 424,06
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		32 848 279,10	3 380 424,06	36 228 703,16
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	499 674,50	499 674,50
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 970 237,69	0,00	2 970 237,69
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régl. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	121 879,05	0,00	121 879,05
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 204 366,11	0,00	1 204 366,11
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	4 000,00	6 862,50	10 862,50
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	5 381,45	0,00	5 381,45
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		4 305 864,30	506 537,00	4 812 401,30
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	7 776,92		7 776,92
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	10 250,00		10 250,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	30 101 006,35		30 101 006,35
75	Autres produits de gestion courante	5 938 248,54	0,00	5 938 248,54
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	368 215,42	499 674,50	867 889,92
78	Reprise sur amortissements et provisions	18,00	0,00	18,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		36 425 515,23	499 674,50	36 925 189,73
Pour information				1 368 176,20
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	23 310,00	0,00	23 310,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	6 862,50	6 862,50
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		3 380 424,06	3 380 424,06
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	6 457,74	0,00	6 457,74
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		29 767,74	3 387 286,56	3 417 054,30
Pour information				3 133 890,03
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	31 743 083,26	28 614 590,33	1 684 674,22	0,00	1 443 818,71
60611	Eau et assainissement	1 100,00	643,14	0,00	0,00	456,86
60612	Energie - Electricité	6 300,00	5 969,04	50,00	0,00	280,96
60622	Carburants	3 750,00	2 383,02	0,00	0,00	1 366,98
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	787,50	0,00	0,00	-787,50
60631	Fournitures d'entretien	1 850,00	1 690,21	152,65	0,00	7,14
60632	Fournitures de petit équipement	15 601,00	8 195,51	0,00	0,00	7 405,49
60636	Vêtements de travail	4 775,00	2 193,53	0,00	0,00	2 581,47
6064	Fournitures administratives	6 600,00	581,31	37,04	0,00	5 981,65
6068	Autres matières et fournitures	1 100,00	24 215,38	784,00	0,00	-23 899,38
611	Contrats de prestations de services	30 548 158,54	27 823 790,62	1 470 215,24	0,00	1 254 152,68
6132	Locations immobilières	65,00	0,00	0,00	0,00	65,00
6135	Locations mobilières	13 167,00	14 737,56	0,00	0,00	-1 570,56
61521	Entretien terrains	8 835,00	5 618,00	0,00	0,00	3 217,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	4 232,00	755,00	0,00	0,00	3 477,00
61551	Entretien matériel roulant	900,00	274,17	0,00	0,00	625,83
61558	Entretien autres biens mobiliers	500,00	1 543,23	2 570,00	0,00	-3 613,23
6156	Maintenance	15 972,20	7 990,29	0,00	0,00	7 981,91
6161	Multirisques	19 727,02	19 024,20	0,00	0,00	702,82
617	Etudes et recherches	62 550,00	61 500,00	0,00	0,00	1 050,00
6182	Documentation générale et technique	1 713,00	507,10	0,00	0,00	1 205,90
6184	Versements à des organismes de formation	4 050,00	2 340,00	0,00	0,00	1 710,00
6188	Autres frais divers	14 324,00	10 459,70	22,50	0,00	3 841,80
6226	Honoraires	2 000,00	630,00	0,00	0,00	1 370,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	296,96	0,00	0,00	-296,96
6228	Divers	0,00	2 475,00	0,00	0,00	-2 475,00
6231	Annonces et insertions	6 000,00	3 690,00	0,00	0,00	2 310,00
6232	Fêtes et cérémonies	800,00	83,34	0,00	0,00	716,66
6236	Catalogues et imprimés	15 500,00	4 022,70	746,95	0,00	10 730,35
6237	Publications	11 618,00	11 627,72	0,00	0,00	-9,72
6247	Transports collectifs	3 250,00	2 555,44	0,00	0,00	694,56
6251	Voyages et déplacements	1 500,00	2 016,00	95,84	0,00	-611,84
6256	Missions	500,00	346,95	0,00	0,00	153,05
6257	Réceptions	2 195,00	1 176,36	0,00	0,00	1 018,64
6261	Frais d'affranchissement	3 000,00	3 703,68	0,00	0,00	-703,68
6262	Frais de télécommunications	13 030,00	12 967,39	0,00	0,00	62,61
627	Services bancaires et assimilés	12 000,00	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	17 335,00	19 260,34	0,00	0,00	-1 925,34
6284	Redevances pour services rendus	0,00	431,33	210 000,00	0,00	-210 431,33
6288	Autres services extérieurs	381 285,50	31 341,43	0,00	0,00	349 944,07
63512	Taxes foncières	537 800,00	516 517,00	0,00	0,00	21 283,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	250,18	0,00	0,00	-250,18
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 414 165,00	1 399 624,26	0,00	0,00	14 540,74
6331	Versement mobilité	13 550,00	13 393,10	0,00	0,00	156,90
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	730,00	720,63	0,00	0,00	9,37
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	16 500,00	16 711,61	0,00	0,00	-211,61
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 265,00	2 232,15	0,00	0,00	32,85
64111	Rémunération principale titulaires	538 230,00	527 980,46	0,00	0,00	10 249,54
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	23 500,00	22 641,95	0,00	0,00	858,05
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	0,00	1 200,00	0,00	0,00	-1 200,00
64118	Autres indemnités titulaires	210 500,00	210 035,96	0,00	0,00	464,04
64131	Rémunérations non tit.	164 520,00	165 486,13	0,00	0,00	-966,13
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	0,00	500,00	0,00	0,00	-500,00
64138	Autres indemnités non tit.	68 100,00	61 036,38	0,00	0,00	7 063,62
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	147 800,00	145 376,92	0,00	0,00	2 423,08
6453	Cotisations aux caisses de retraites	175 500,00	176 985,42	0,00	0,00	-1 485,42
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	9 670,00	9 005,59	0,00	0,00	664,41
6455	Cotisations pour assurance du personnel	11 000,00	11 519,76	0,00	0,00	-519,76
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	5 700,00	5 512,00	0,00	0,00	188,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 500,00	3 631,00	0,00	0,00	869,00
6478	Autres charges sociales diverses	22 100,00	25 655,20	0,00	0,00	-3 555,20
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	110 759,60	101 358,52	0,00	0,00	9 401,08
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	0,00	1 813,20	0,00	0,00	-1 813,20
6518	Autres	30 794,60	19 456,13	0,00	0,00	11 338,47
6531	Indemnités	55 000,00	54 806,38	0,00	0,00	193,62
6532	Frais de mission	1 000,00	968,00	0,00	0,00	32,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6533	Cotisations de retraite	3 300,00	3 242,37	0,00	0,00	57,63
6541	Créances admises en non-valeur	600,00	150,00	0,00	0,00	450,00
6542	Créances éteintes	50,00	420,00	0,00	0,00	-370,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	20 000,00	20 500,00	0,00	0,00	-500,00
65888	Autres	15,00	2,44	0,00	0,00	12,56
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		33 268 007,86	30 115 573,11	1 684 674,22	0,00	1 467 760,53
66	Charges financières (b)	863 821,00	787 798,25	72 555,27	0,00	3 467,48
66111	Intérêts réglés à l'échéance	836 471,00	836 225,91	0,00	0,00	245,09
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	15 350,00	-57 473,49	72 555,27	0,00	268,22
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	12 000,00	9 045,83	0,00	0,00	2 954,17
67	Charges exceptionnelles (c)	195 850,00	142 678,25	45 000,00	0,00	8 171,75
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	180 000,00	135 000,00	45 000,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	2 500,00	178,25	0,00	0,00	2 321,75
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	13 150,00	7 500,00	0,00	0,00	5 650,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		34 328 178,86	31 046 049,61	1 802 229,49	0,00	1 479 899,76
023	Virement à la section d'investissement	22 000,00	0,00			22 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	3 380 424,06	3 380 424,06			0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	3 380 424,06	3 380 424,06			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 402 424,06	3 380 424,06			22 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 402 424,06	3 380 424,06			22 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		37 730 602,92	34 426 473,67	1 802 229,49	0,00	1 501 899,76
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	15 081,78

- Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- Dont 675 et 676.
- Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	7 776,92	0,00	0,00	-7 776,92
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	6 076,92	0,00	0,00	-6 076,92
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	1 700,00	0,00	0,00	-1 700,00
70	Produits services, domaine et ventes div	9 000,00	9 475,00	775,00	0,00	-1 250,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	9 000,00	9 475,00	775,00	0,00	-1 250,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	30 071 002,27	28 229 684,54	1 871 321,81	0,00	-30 004,08
74758	Participat° Autres groupements	25 323 502,27	25 323 507,28	0,00	0,00	-5,01
7478	Participat° Autres organismes	4 747 500,00	2 906 177,26	1 871 321,81	0,00	-29 999,07
75	Autres produits de gestion courante	5 463 597,41	5 475 039,57	463 208,97	0,00	-474 651,13
7561	Régies dotées seule autonomie financière	491 800,41	491 800,41	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	4 971 797,00	4 983 239,16	463 208,97	0,00	-474 651,13
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		35 543 599,68	33 721 976,03	2 335 305,78	0,00	-513 682,13
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	319 152,54	368 215,42	0,00	0,00	-49 062,88
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	20 004,33	0,00	0,00	-20 004,33
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	319 152,54	322 617,20	0,00	0,00	-3 464,66
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	25 593,89	0,00	0,00	-25 593,89
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	18,00	0,00	0,00	-18,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	18,00	0,00	0,00	-18,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		35 862 752,22	34 090 209,45	2 335 305,78	0,00	-562 763,01
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	499 674,50	499 674,50			0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	499 674,50	499 674,50			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		499 674,50	499 674,50			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		36 362 426,72	34 589 883,95	2 335 305,78	0,00	-562 763,01
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		1 368 176,20				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	1 058 520,35	121 879,05	0,00	936 641,30
2031	Frais d'études	1 058 520,35	121 159,05	0,00	937 361,30
2033	Frais d'insertion	0,00	720,00	0,00	-720,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	1 408 654,00	1 204 366,11	0,00	204 287,89
2111	Terrains nus	66 528,00	0,00	0,00	66 528,00
21318	Autres bâtiments publics	59 505,00	0,00	0,00	59 505,00
2138	Autres constructions	109 980,00	92 702,95	0,00	17 277,05
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	29 920,00	15 500,00	0,00	14 420,00
2183	Matériel de bureau et informatique	5 000,00	4 550,40	0,00	449,60
2188	Autres immobilisations corporelles	137 721,00	91 612,76	0,00	46 108,24
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	1 788 300,24	4 000,00	0,00	1 784 300,24
2313	Constructions	758 600,24	0,00	0,00	758 600,24
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	4 000,00	0,00	-4 000,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	170 000,00	0,00	0,00	170 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	859 700,00	0,00	0,00	859 700,00
Total des dépenses d'équipement		4 255 474,59	1 330 245,16	0,00	2 925 229,43
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 992 239,00	2 970 237,69	0,00	22 001,31
1641	Emprunts en euros	2 667 239,00	2 645 237,69	0,00	22 001,31
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	325 000,00	325 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		2 992 239,00	2 970 237,69	0,00	22 001,31
458101	Etude juridique pour la création d'un centre de tri commun-CCPC (3)	1 960,00	1 958,77	0,00	1,23
458102	Etude juridique pour la création d'un centre de tri commun-SMAV (3)	3 425,00	3 422,68	0,00	2,32
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		5 385,00	5 381,45	0,00	3,55
TOTAL DEPENSES REELLES		7 253 098,59	4 305 864,30	0,00	2 947 234,29
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	499 674,50	499 674,50		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	499 674,50	499 674,50		0,00
13911	Etat et établissements nationaux	242 186,85	242 186,85		0,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	149 843,94	149 843,95		-0,01
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	31 169,25	31 169,25		0,00
13916	Sub. transf cpte résult. Autres EPL	76 474,46	76 474,45		0,01
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	6 862,50	6 862,50		0,00
2138	Autres constructions	6 862,50	0,00		6 862,50
2313	Constructions	0,00	6 862,50		-6 862,50
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		506 537,00	506 537,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		7 759 635,59	4 812 401,30	0,00	2 947 234,29
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	110 000,00	23 310,00	0,00	86 690,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	110 000,00	23 310,00	0,00	86 690,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 100 000,00	0,00	0,00	1 100 000,00
1641	Emprunts en euros	1 100 000,00	0,00	0,00	1 100 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 210 000,00	23 310,00	0,00	1 186 690,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	250 000,00		0,00	
Total des recettes financières		250 000,00	0,00	0,00	250 000,00
458201	Etude juridique pour la création d'un centre de tri commun-CCPC (2)	2 351,00	2 350,52	0,00	0,48
458202	Etude juridique pour la création d'un centre de tri commun-SMAV (2)	4 108,00	4 107,22	0,00	0,78
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		6 459,00	6 457,74	0,00	1,26
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 466 459,00	29 767,74	0,00	1 436 691,26
021	Virement de la sect° de fonctionnement	22 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	3 380 424,06	3 380 424,06		0,00
2802	Frais liés à la réalisation des documents	0,00	1 073,50		-1 073,50
28031	Frais d'études	19 623,49	17 694,99		1 928,50
28033	Frais d'insertion	0,00	855,00		-855,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	10 179,84	10 179,84		0,00
28051	Concessions et droits similaires	1 620,00	1 620,00		0,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	27 650,00	27 650,00		0,00
281318	Autres bâtiments publics	1 642 702,12	1 642 702,12		0,00
28138	Autres constructions	5 440,86	5 440,86		0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	1 429 936,25	1 429 936,25		0,00
281738	Autres constructions (m. à dispo)	137 366,89	137 366,89		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	20 894,88	20 894,88		0,00
28184	Mobilier	5 021,31	5 021,31		0,00
28188	Autres immo. corporelles	79 988,42	79 988,42		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		3 402 424,06	3 380 424,06		22 000,00
041	Opérations patrimoniales (5)	6 862,50	6 862,50		0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	720,00	0,00		720,00
2031	Frais d'études	0,00	6 142,50		-6 142,50
2033	Frais d'insertion	6 142,50	720,00		5 422,50
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		3 409 286,56	3 387 286,56		22 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 875 745,56	3 417 054,30	0,00	1 458 691,26
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		3 133 890,03			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
2021900161S00001	01/03/2021	4 000 000,00	0,00	888,89	0,00	0,00
20229001128M 00001	21/02/2022	4 000 000,00	3 000 000,00	8 056,44	0,00	3 000 000,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		8 000 000,00	3 000 000,00	8 945,33	0,00	3 000 000,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615 sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					58 776 871,15									
1641 Emprunts en euros (total)					52 276 871,15									
10000500058	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2005		25/12/2006	1 376 871,15	F		4,030	3,593		A	X Echéance constante		A-1
18107/001	CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE	12/07/2017		10/10/2017	3 250 000,00	F		1,680	1,692		T	C		A-1
20140247	SOCIETE GENERALE	22/12/2009		22/03/2010	1 500 000,00	F		4,061	4,127		T	C		A-1
5031071	CAISSE D'EPARGNE	15/12/2014		31/03/2015	7 500 000,00	F		2,370	2,370		T	C		A-1
515803	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	02/02/2014		01/09/2015	23 000 000,00	V		2,250	1,878		T	C		A-1
515804	SA LA BANQUE POSTALE	13/06/2017		01/10/2017	700 000,00	F		1,280	1,303		T	C		A-1
523777	SA LA BANQUE POSTALE	13/06/2017		01/10/2017	2 250 000,00	F		1,780	1,807		T	C		A-1
523778	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	02/08/2018		01/12/2018	2 100 000,00	F		0,990	1,026		T	C		A-1
523779	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	02/08/2018		01/09/2019	200 000,00	F		1,370	1,371		A	C		A-1
6771438	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	02/08/2018		01/12/2018	1 700 000,00	F		1,780	1,807		T	C		A-1
8300013	SOCIETE GENERALE	23/10/2014		31/10/2015	5 000 000,00	F		2,298	2,298		A	C		A-1
99142247255	CAISSE D'EPARGNE	18/01/2013		25/04/2013	3 000 000,00	F		4,370	4,370		M	P		A-1
	CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE	05/12/2006		01/12/2007	700 000,00	F		3,990	4,360		A	P		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					6 500 000,00									
18107/001/004	SOCIETE GENERALE	30/07/2010		30/10/2010	6 500 000,00	F		3,260	3,312		T	C		A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

SYMEVAD - PRINCIPAL - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					58 776 871,15									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		34 904 447,90					2 970 237,69	836 225,91	0,00	72 820,22
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		32 385 697,90					2 645 237,69	748 059,34	0,00	72 820,22
10000500058		0,00	A-1	200 384,13	3,00	F		3,593	94 936,13	11 901,41	0,00	134,59
18107/001		0,00	A-1	2 567 500,00	19,58	F		1,692	130 000,00	44 499,00	0,00	9 705,15
20140247		0,00	A-1	525 000,00	7,00	F		4,127	75 000,00	23 221,86	0,00	0,00
5031071		0,00	A-1	4 500 000,00	12,00	F		2,370	375 000,00	112 204,70	0,00	0,00
515803		0,00	A-1	15 159 090,80	14,50	V		1,878	1 045 454,56	331 755,52	0,00	37 478,69
515804		0,00	A-1	454 999,93	9,58	F		1,303	46 666,68	6 197,33	0,00	1 456,00
523777		0,00	A-1	1 777 500,00	19,58	F		1,807	90 000,00	32 640,76	0,00	7 909,88
523778		0,00	A-1	1 207 500,00	5,75	F		1,026	210 000,00	13 253,63	0,00	996,19
523779		0,00	A-1	146 666,68	10,75	F		1,371	13 333,33	2 192,00	0,00	669,78
6771438		0,00	A-1	1 411 000,00	20,75	F		1,807	68 000,00	25 872,30	0,00	2 092,98
8300013		0,00	A-1	3 000 000,00	11,83	F		2,298	250 000,00	75 722,29	0,00	11 843,74
99142247255		0,00	A-1	1 278 707,82	5,25	F		4,370	212 078,68	60 933,08	0,00	0,00
		0,00	A-1	157 348,54	4,00	F		4,360	34 768,31	7 665,46	0,00	533,22
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		2 518 750,00					325 000,00	88 166,57	0,00	0,00
18107/001/004		0,00	A-1	2 518 750,00	7,58	F		3,312	325 000,00	88 166,57	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

SYMEVAD - PRINCIPAL - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		34 904 447,90					2 970 237,69	836 225,91	0,00	72 820,22

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	14	0	0	0	0
	% de l'encours	99,98	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	34 904 447,90	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	BATIMENTS INFRASTRUCTURES ET RESEAUX	20	22/07/2007
L	EQUIPEMENTS ET MATERIELS INDUSTRIELS	10	22/07/2007
L	ETUDES	5	22/07/2007
L	FRAIS D'INSERTION	5	22/07/2007
L	LOGICIEL INFORMATIQUE	2	22/07/2007
L	MATERIEL INFORMATIQUE	5	22/07/2007
L	MOBILIERS	10	22/07/2007
L	PETITS EQUIPEMENTS ET MATERIELS	5	22/07/2007
L	PROCESS CENTRE DE TRI	8	11/02/2013
L	PONTS BASCULES CENTRE DE TRI	20	17/06/2013
L	SUBVENTION VERSEE	15	07/10/2013
L	BATIMENT TVME-REVISION PLAN 2021	30	15/03/2021
L	PROCESS TVME-REVISION PLAN 2021	20	15/03/2021
L	2182 Matériel de transport	5	19/09/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		419,42	419,42	18,00	401,42
Créances douteuses	0,00	13/12/2021	419,42	419,42	18,00	401,42
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		419,42	419,42	18,00	401,42

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		3 491 913,50	I 3 469 912,19
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 992 239,00	2 970 237,69
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 667 239,00	2 645 237,69
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	325 000,00	325 000,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		499 674,50	499 674,50
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	499 674,50	499 674,50
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	3 469 912,19	0,00	0,00	3 469 912,19

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 652 424,06	III 3 380 424,06
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		3 652 424,06	3 380 424,06
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	0,00	1 073,50
28031	Frais d'études	19 623,49	17 694,99
28033	Frais d'insertion	0,00	855,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	10 179,84	10 179,84
28051	Concessions et droits similaires	1 620,00	1 620,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	27 650,00	27 650,00
281318	Autres bâtiments publics	1 642 702,12	1 642 702,12
28138	Autres constructions	5 440,86	5 440,86
28158	Autres installat°, matériel et outillage	1 429 936,25	1 429 936,25
281738	Autres constructions (m. à dispo)	137 366,89	137 366,89
28183	Matériel de bureau et informatique	20 894,88	20 894,88
28184	Mobilier	5 021,31	5 021,31
28188	Autres immo. corporelles	79 988,42	79 988,42
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	250 000,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	22 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 380 424,06	0,00	3 133 890,03	0,00	6 514 314,09

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 3 469 912,19
Ressources propres disponibles	IV 6 514 314,09
Solde	V = IV – II (3) 3 044 401,90

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45801		Intitulé de l'opération : Etude juridique pour la création d'un centre de tri commun-CCPC				Date de la délibération : 19/07/2021	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler		
DEPENSES (a)	391,75	1 960,00	1 958,77	0,00	1,23	2 350,52	
458101 Dépenses nouvelles (2)	391,75	1 960,00	1 958,77	0,00	1,23	2 350,52	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	391,75	1 960,00	1 958,77	0,00	1,23	2 350,52	
RECETTES (b)	0,00	2 351,00	2 350,52	0,00	0,48	2 350,52	
458201 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	2 351,00	2 350,52	0,00	0,48	2 350,52	
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	2 351,00	2 350,52	0,00	0,48	2 350,52	

N° opération : 45802		Intitulé de l'opération : Etude juridique pour la création d'un centre de tri commun-SMAV				Date de la délibération : 19/07/2021	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler		
DEPENSES (a)	684,54	3 425,00	3 422,68	0,00	2,32	4 107,22	
458102 Dépenses nouvelles (2)	684,54	3 425,00	3 422,68	0,00	2,32	4 107,22	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	684,54	3 425,00	3 422,68	0,00	2,32	4 107,22	
RECETTES (b)	0,00	4 108,00	4 107,22	0,00	0,78	4 107,22	
458202 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	4 108,00	4 107,22	0,00	0,78	4 107,22	
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 45802		Intitulé de l'opération : Etude juridique pour la création d'un centre de tri commun-SMAV				Date de la délibération : 19/07/2021
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
Recettes nettes (b - d)	0,00	4 108,00	4 107,22	0,00	0,78	4 107,22

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
20/01/2022	MATERIELS DE COMPOSTAGE 2022	792,00	0,00	5
20/01/2022	ETUDE ECT-CT EVIN MALMAISON	3 750,51	0,00	0
20/01/2022	PROCESS TVME 2022	1 000 000,00	0,00	20
26/01/2022	VEHICULE DE SERVICE 2022	12 916,67	0,00	5
26/01/2022	MATERIELS INFORMATIQUE 2022	216,49	0,00	5
07/02/2022	REMPLACEMENT PORTIQUES DECHETERIES ARLEUX	2 078,00	0,00	5
07/02/2022	MATERIELS DE COMPOSTAGE 2022	661,50	0,00	5
10/03/2022	TRAVAUX DECHETERIE ARLEUX 2022	82 160,95	0,00	20
23/03/2022	ETUDE ECT-CT EVIN MALMAISON	24 785,00	0,00	0
11/04/2022	ETUDE ECT-CT EVIN MALMAISON	12 185,00	0,00	0
11/04/2022	MATERIELS INFORMATIQUE 2022	1 124,99	0,00	5
11/04/2022	MATERIELS DE COMPOSTAGE 2022	878,70	0,00	5
11/04/2022	PANNEAUX DE COMMUNICATION HDQ DA 2022	2 753,00	0,00	5
12/04/2022	TRAVAUX DECHETERIE ARLEUX 2022	3 250,00	0,00	20
20/04/2022	BENNE A COMPACTION CENTRE DE TRI	9 968,00	0,00	5
20/04/2022	MATERIELS DE COMPOSTAGE 2022	693,00	0,00	5
04/05/2022	ETUDE ECT-CT EVIN MALMAISON	4 250,00	0,00	0
04/05/2022	MATERIELS DE COMPOSTAGE 2022	10 752,28	0,00	5
09/05/2022	ETUDE ECT-CT EVIN MALMAISON	700,00	0,00	0
18/05/2022	PASSERELLE METALLIQUE POUR BACHAGE CAMION TRANSPORT-CVO	32 414,00	0,00	10
18/05/2022	PASSERELLE METALLIQUE POUR BACHAGE CAMION TRANSPORT-CVO	7 190,00	0,00	10
09/06/2022	PASSERELLE METALLIQUE POUR BACHAGE CAMION TRANSPORT-CVO	9 901,00	0,00	10
16/06/2022	MATERIELS DE COMPOSTAGE 2022	10 752,28	0,00	5
16/06/2022	MATERIELS DE COMPOSTAGE 2022	693,00	0,00	5
07/07/2022	ETUDE ECT-CT EVIN MALMAISON	16 600,00	0,00	0
07/07/2022	ETUDE ECT-CT EVIN MALMAISON	2 702,58	0,00	0
15/07/2022	ETUDE ECT-CT EVIN MALMAISON	720,00	0,00	0
10/08/2022	ETUDE ECT-CT EVIN MALMAISON	12 150,00	0,00	0
27/09/2022	ETUDE ECT-CT EVIN MALMAISON	4 136,00	0,00	0
10/10/2022	ETUDE ECT-CT EVIN MALMAISON	165,46	0,00	0
12/10/2022	KIT DE VISIO CONFERENCE	3 208,92	0,00	5
23/10/2022	ETUDE ECT-CT EVIN MALMAISON	752,00	0,00	0
24/10/2022	ETUDE ECT-CT EVIN MALMAISON	7 650,00	0,00	0
28/10/2022	ANNONCE LEGALE MARCHE TRAVAUX DE REPRISE DES EAUX DECHETERIE ARLEUX	-6 862,50	0,00	2
08/11/2022	MATERIELS DE COMPOSTAGE 2022	776,00	0,00	5
10/11/2022	ETUDE ECT-CT EVIN MALMAISON	13 570,00	0,00	0
15/11/2022	POSE GRILLAGE DECHETERIE ROOST 2022	1 310,00	0,00	5
22/11/2022	TRAVAUX DECHETERIE ARLEUX 2022	6 862,50	0,00	20
13/12/2022	TRAVAUX DECHETERIE ARLEUX 2022	5 012,00	0,00	20
16/12/2022	ETUDE ECT-CT EVIN MALMAISON	9 975,00	0,00	0
20/12/2022	TRAVAUX DECHETERIE ROOST 2022	2 280,00	0,00	20
27/12/2022	ETUDES POUR STEP TVME	7 787,50	0,00	0
31/12/2022	VEHICULE DE SERVICE 2022	-12 916,67	0,00	5
31/12/2022	VEHICULE DE SERVICE 2022	15 500,00	0,00	5
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		1 326 245,16	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	250 000,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	36 425 515,23
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
ASSOCIATION DES GUIDES COMPOSTEURS CADOSARCAHC	5 000,00	
LES AMIS DE SYM	15 500,00	
REPAIR CAFE DOURGES	1 500,00	
REPAIR CAFE ESQUERCHIN	1 500,00	
REPAIR CAFE QUIERY	1 500,00	
<u>Entreprises</u>		
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
MAIRIE DE COURCELLES LES LENS	3 000,00	
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u>		
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	28 000,00	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint administratif	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur Principal 1ere classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		16,00	1,00	17,00	17,00	0,00	17,00
Adjoint technique	C	7,00	1,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Adjoint technique principal 1ere classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique principal 2eme classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Agent de maitrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent d'animation	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		1,00	0,00	1,00	1,00	4,00	5,00
ATTACHE	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Directeur Général des Services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
INGENIEUR	A	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	2,00
TECHNICIEN	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		23,00	1,00	24,00	24,00	4,00	28,00

SYMEVAD - PRINCIPAL - CA - 2022

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ATTACHE	A	OTR		0,00	A	A
INGENIEUR	A	OTR		0,00	A	A
TECHNICIEN	B	OTR		0,00	A	A
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
SPIC	PRODUCTION ET REVENTE D'ENERGIE RENOUVELABLE	10/12/2012	2012.-41 DU 10/12/2012 -	20000720100045	SPIC	Oui

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	7 759 635,59	4 812 401,30	0,00	2 947 234,29
RECETTES	8 009 635,59	6 550 944,33	0,00	1 458 691,26
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	37 730 602,92	36 228 703,16	0,00	1 501 899,76
RECETTES	37 730 602,92	38 293 365,93	0,00	-562 763,01

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET : ENERGIE RENOUVELABLE / N°SIRET : 20000720100045				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	501 253,65	480 794,96	14 736,56	5 722,13
RECETTES	910 001,24	910 001,24	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 116 898,39	1 112 050,50	0,00	4 847,89
RECETTES	1 116 898,39	1 243 899,02	0,00	-127 000,63

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	8 260 889,24	5 293 196,26	14 736,56	2 952 956,42
RECETTES	8 919 636,83	7 460 945,57	0,00	1 458 691,26
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	38 847 501,31	37 340 753,66	0,00	1 506 747,65
RECETTES	38 847 501,31	39 537 264,95	0,00	-689 763,64
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	47 108 390,55	42 633 949,92	14 736,56	4 459 704,07
TOTAL GENERAL DES RECETTES	47 767 138,14	46 998 210,52	0,00	768 927,62

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	8 260 889,24	5 293 196,26	14 736,56	2 952 956,42
RECETTES	8 919 636,83	7 460 945,57	0,00	1 458 691,26
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	38 847 501,31	37 340 753,66	0,00	1 506 747,65
RECETTES	38 847 501,31	39 537 264,95	0,00	-689 763,64
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	47 108 390,55	42 633 949,92	14 736,56	4 459 704,07
TOTAL GENERAL DES RECETTES	47 767 138,14	46 998 210,52	0,00	768 927,62

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 20/06/2023

Présenté par (1) Le PRESIDENT.
 A Évin-Malmaison, le 26/06/2023
 Le PRESIDENT

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
 A Évin-Malmaison, le 26/06/2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

- M. BAEY Olivier	
- M. BIZET Gérard	
- M. CAMPBELL Marc	
- M. DELATTRE Régis	
- M. DERROUCHE Rachid	
- M. MERCIER Patrick	
- M. MONCHY Jean-Marie	
- M.YUX Alain	
- Mme.	
- Mme. CHARLES Célia	
M.	
M..	

Certifié exécutoire par (1) Le PRESIDENT, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Comité syndical.